

*Questions orales*

Voici ma question: le ministre éliminera-t-il ces frais idiots et prendra-t-il plutôt des mesures constructives pour diminuer le fardeau financier des étudiants?

**L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)):** Monsieur le Président, ces jeunes ne représentent pas les jeunes, brillants et énergiques, que je rencontre habituellement au Canada.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Ils paieront le déficit!

**M. Weiner:** Que le député sache que le programme fait en ce moment l'objet d'un examen interne et d'un examen externe devant permettre de l'améliorer pour répondre plus efficacement aux besoins financiers pressants de certains étudiants.

Le gouvernement n'a pas à avoir honte de sa contribution à l'enseignement postsecondaire. En 1984-1985, nous avons accordé 4,2 milliards de dollars et, en 1989-1990, 5,7 milliards. Je le répète, le budget du programme a été augmenté. Nous avons établi 15 réseaux de centres d'excellence regroupant 30 universités. Nous avons fait passer les budgets des organismes subventionnaires de 500 millions de dollars en 1984-1985 à 800 millions en 1989-1990.

**Une voix:** C'est un discours.

**M. Weiner:** Nous attachons beaucoup de valeur à l'éducation. Nous sommes fiers de notre contribution. Nous continuerons de déployer tous les efforts possibles pour faire du Canada la société la plus compétitive du monde.

\* \* \*

**LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES**

**Mme Mary Clancy (Halifax):** Monsieur le Président, au moment où nous célébrons la confirmation par les tribunaux de l'émancipation de la femme, nous assistons, impuissants, à une forte recrudescence du taux de meurtres de femmes.

Ma question s'adresse à la ministre de la Justice. Quel programme la ministre entend-elle mettre en oeuvre pour venir en aide aux femmes qui vivent dans la terreur? Que prévoit-elle faire pour mettre fin à cette recrudescence?

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, je remercie la députée pour sa question, qui m'a été posée il y a peu de temps par un de ses collègues.

Le gouvernement a mis en oeuvre un programme de lutte contre la violence familiale, lequel est appliqué conjointement par plusieurs ministères, dont Santé et Bien-être social et le solliciteur général. Je suis heureuse toutefois de vous indiquer ce que le ministère de la Justice a prévu dans ce dossier.

Nous avons, en premier lieu, amorcé, en 1983, une réforme des dispositions du Code criminel régissant la violence sexuelle. Nous faisons à l'heure actuelle un suivi de ces modifications.

En outre, nous étudions des mesures s'appliquant d'une façon plus particulière aux formes violentes de la pornographie. Nous subventionnons ce genre de projet, de même que des annonces télévisées, pour informer le public en général des dispositions actuelles sur les agressions sexuelles; nous finançons aussi une évaluation des programmes destinés aux hommes qui battent leur conjoint.

Nous avons par ailleurs créé un comité ministériel chargé de l'élaboration de programmes destinés aux femmes, portant notamment sur la violence contre les femmes. Nous avons participé, au sein du comité interministériel, à la conception d'une politique sur la violence familiale.

Enfin, en ce qui concerne l'administration de la justice, nous avons fourni notre appui à la tenue de conférences et de colloques visant à sensibiliser les membres de la profession juridique aux questions d'égalité des sexes, notamment en ce qui a trait à la violence contre les femmes.

**Une voix:** Discours.

**Mme Campbell (Vancouver-Centre):** À titre de membre de la profession, la députée connaît sans doute les programmes parrainés par le Centre canadien de la magistrature visant à informer les avocats sur les questions liées à la violence contre les femmes.

**Mme Clancy:** Monsieur le Président, c'est bien beau tout cela, la recherche, l'évaluation et l'élaboration. Mais, il y a deux semaines, une jeune fille de 16 ans a été assassinée tout près des immeubles du Parlement. C'est une guerre et ce sont des femmes qui en sont victimes.

[Français]

Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. À Montréal, récemment, dans une période de dix jours seulement, sept femmes ont été tuées par leur mari. En tant que femme et en tant que personne responsable de la mise en application de la loi au niveau national, qu'est-ce que la ministre de la